

L'approche systémique des conflits et des crises.

12 mars 2024 - 17h à 20h - visioconférence

OBJECTIFS :

Utiliser l'approche globale afin d'agir efficacement en situations complexes de crises et de conflits.

Acquérir une approche globale et systémique des situations de conflit et de crise.

Gérer la complexité des situations et les incertitudes liées aux difficultés relationnelles.

LES INTERVENANTS :

Laurent DRUGEON



Médiateur

Membre du Comité d'orientation de l'IFOMENE (Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation)
Vice-Président de la FFCM (Fédération Française des Centres de Médiation)
Co-Président du GIMES (Groupe Interculturel et International de Médiation en Santé)
Co-Président de la FCMGO Fédération des Centres de Médiation du Grand Ouest)
Directeur scientifique du Pôle Médiation ALTA JURIS INTERNATIONAL
Médiateur CMR35 inscrit sur la liste des médiateurs auprès de la Cour d'appel de Rennes
Membre du CNMA Centre National de Médiation des Avocats

Danièle DARLIGUIE



Avocat au Barreau de Paris

Présidente de la CNA

DU1 et DU2 DE MEDIATEUR IFOMENE

UN MOT DE LA PRÉSIDENTE

Danièle DARLIGUIE

À la CNA, nous sommes résolument engagés à ce que tous les confrères aient à leur disposition des outils pratiques leur permettant de se familiariser avec la médiation. Il ne s'agit pas de faire de la médiation à tout va mais de recourir à ce mode alternatif en fonction des spécificités de nos dossiers.

Le recours à la médiation permet à nos clients, lorsqu'ils le souhaitent de recourir à un dialogue constructif, d'aboutir à des accords durables et de construire par eux-mêmes leur solution.

C'est un cadre propice à la réconciliation, permettant aux parties de maintenir ou de renforcer leurs liens professionnels ou personnels.

Son approche personnalisée et confidentielle se distingue nettement des voies judiciaires classiques.

Nous, avocats, avons toute notre place dans le processus de médiation et nous nous devons de nous intéresser de près à ce mode alternatif de résolution des conflits.

Notre formateur, Laurent DRUGEON, expert renommé en médiation, apportera une approche unique pour une véritable immersion pratique de la médiation notamment sur son sujet de prédilection de l'approche systémique des conflits et des crises.

L'objectif est de fournir aux participants des outils concrets et des clés de réflexion qui les aideront dans leur pratique.

Cette formation promet d'être une expérience enrichissante et transformatrice pour tous les participants.

Je vous invite donc, chers confrères, à vous joindre à nous !

Danièle DARLIGUIE
Présidente de la CNA
Avocat au Barreau de Paris



LE POINT DE VUE DES PRATICIENS

François-Xavier GOSSELIN

La médiation constitue, pour chaque avocat, quels que soient sa pratique et le droit applicable, un cadre unique de résolution des conflits, permettant à ses clients de construire, avec son contradicteur, une solution amiable.

Ce processus favorise la communication et la compréhension mutuelles, tout en préservant les relations et l'avenir entre les parties.

La confidentialité et le socle conventionnel de la médiation l'imposent comme un outil judiciaire de règlement des différends, évitant le temps, le coût et les difficultés des procédures.

Elle s'offre aux particuliers et professionnels soucieux de maintenir leur collaboration, même en présence de désaccords, pour élaborer une solution appropriée et acceptée.



François-Xavier GOSSELIN
Vice-Président de la CNA
Avocat au Barreau de Rennes
Médiateur

Jeanne BAECHLIN

Dans une procédure de médiation, l'accompagnement de son client est fondamental. À tous les stades l'avocat doit être acteur.

En amont pour trouver les mots pour convaincre son client de tenter ce mode amiable et savoir répondre à ses légitimes interrogations

Durant la médiation, pour l'aider à verbaliser et avancer dans sa réflexion
Après la médiation pour rédiger l'accord

Il est indispensable de connaître le processus pour guider au mieux son client.

J'ai ce souvenir d'une médiation, où parce que je connaissais parfaitement la problématique du dossier, les souhaits de mon client et surtout la technique de la médiation (le pas de côté), j'ai pu souffler une piste de résolution qui débouchera sur l'accord.



Jeanne BAECHLIN
Vice-Présidente de la CNA
Avocat spécialiste en procédure
Médiateur

La CNA - Agir, Anticiper, Défendre

FORMATION

MÉDIATION

L'approche systémique des conflits et des crises.

COMPÉTENCES VISÉES :

Pratique professionnelle

PRÉ-REQUIS :

Licence de Droit et/ou CAPA (être Avocat)

METHODOLOGIE :

Conférence interactive, présentation des techniques et simulations pratiques, distribution de questionnaires, débats. Distribution des supports en fin d'intervention.

DROITS D'INSCRIPTION :

Pour les Avocats libéraux :

Tarif : 125 € TTC réclamé directement au FIFPL, après la formation.

Aucun frais à avancer.

Prise en charge intégrale possible au titre de la formation collective par le FIFPL, il suffit d'être à jour de ses cotisations URSSAF, de transmettre une attestation URSSAF et sa date de naissance comme indiqué sur le formulaire d'inscription sur notre site internet).

Dans la limite de votre budget à la formation du FIFPL (rappel : chaque Avocat exerçant en libéral dispose de 750 € par an pour se former uniquement, avec les organismes certifiés Qualiopi).

Pour les Avocats salariés ou ou les Avocats libéraux ayant épuisé le budget pour l'année en cours :

Tarif : 90 € TTC à régler par chèque ou par virement avant la formation.